

## 224718 - Le traitement des obsessions par la demande de la protection divine contre Satan et par le fait de s'en détourner

---

### question

Je suis confronté à des obsessions en rapport avec l'omnipotence d'Allah. A ce propos, des pensées bizarres et illogiques me traversent l'esprit et je tente (sans succès) de les soumettre à la puissance divine. J'en arrive à croire qu'Allah n'est pas capable de maîtriser ces choses. D'où encore d'autres obsessions qui me donnent le sentiment de tomber dans la mécréance. Je ne sais vraiment pas comment résoudre ce problème. J'espère recevoir votre conseil et votre orientation.

### la réponse favorite

Louanges à Allah

Si vous possédez un réservoir d'eau dont le robinet est mal fermé, la solution ne serait pas de laisser se dessécher l'eau qui coule mais plutôt de bien fermer le robinet pour stopper la fuite...Voilà ce qui vous est demandé maintenant. Vous n'obtiendriez rien en recevant une réponse correspondant aux deux détails cités dans la présente question. Le fil des pensées ne sera pas rompu. Satan possède un réservoir plein et inépuisable d'obsessions. Le robinet qui vous permet d'en recevoir est ouvert. Quant est-ce que vous déciderez d'en finir avec ces hantises? La solution est de vous efforcer à mettre fin à ces obsessions. Cela passe par deux choses:

La première consiste à solliciter la protection d'Allah Très-haut contre Satan le damné, à recourir fréquemment au rappel d'Allah Très-haut et à lire le Coran, notamment les sourates n° 1, 2, 13 et 14 en plus du verset n° (2/255). Faites-en autant que vous le pouvez. Allah le Très-haut a dit: « **Et si le démon t'incite à agir autrement, cherche aussitôt refuge auprès de Dieu, car Il entend tout et sait tout.** » (Coran , 41/36). Le Très-haut dit: « **Dis, Maître, je sollicite Ta protection contre les souffles des démons. je Te demande à être protégé contre leur envahissement.** » (Coran, 24:97-98).

Le Messager (Bénédictio et salut soient sur lui) a dit: **«Je vous ordonne de vous souvenir d'Allah. C'est comme le cas d'un homme que ses ennemis poursuivent à grande vitesse et qui finit par assurer son salut en se réfugiant dans une forteresse bien protégée. Il en est de même du fidèle puisqu'il ne peut se mettre à l'abri de Satan qu'en se souvenant d'Allah.»** (Rapporté par at-Tirmidhi (2863) et jugé authentique par al-Albani dans Sahihi at-Tirmidhi.

La seconde consiste à se détourner complètement de ces obsessions, à ne plus y penser et à ne pas s'en occuper. Ne leur cherchez ni solution ni réponse car vous agiriez alors dans le sens voulu par Satan, à savoir vous plonger dans des obsessions de sorte à troubler votre vie et corrompre votre religion et votre vie profane.

Le Messager (Bénédictio et salut soient sur lui) a réuni les deux choses dans un seul hadith quand il dit en réponse à une question touchant aux obsessions qui envahissent l'homme: **«Qu'il sollicite la protection d'Allah et s'en arrête.»** (Rapporté par al-Bokhari, 3276 et par Mouslim, 134).

An-Nawawi a dit: «S'agissant de la parole du Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui): **«Qu'il sollicite la protection d'Allah et s'en arrête.»**, ceci signifie qu'en présence d'une obsession, on doit se réfugier auprès d'Allah Très-haut pour repousser le mal loin de soi, s'empêcher d'y penser et savoir que l'obsession provient de Satan qui cherche inlassablement à corrompre et à égarer. Qu'on s'interdise d'écouter ses inspirations et qu'on s'empresse à les couper et se trouver une autre occupation.» Allah le sait mieux.

Al-Khattabi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: **«La signification de ce hadith est que quand Satan inspire des obsessions à quelqu'un et que l'intéressé sollicite la protection divine contre lui et refuse de céder, il s'écarte de lui. C'est tout -à- fait différent du cas où l'on a affaire à un être humain puisqu'on peut le réduire au silence à l'aide de preuves irréfutables.»** Puis il poursuit : **«La différence entre l'intervention satanique et celle de l'homme est que ce dernier formule des questions et donne des réponses et agit dans un cadre déterminé. Si son interlocuteur respecte les règles du jeu et trouve l'argument approprié, il prend**

**le dessus. Quant à Satan, il ne cesse jamais d'inspirer des obsessions. Chaque fois qu'on lui oppose une preuve, il tergiverse au point de jeter son interlocuteur dans la perplexité. Puisse Allah nous en protéger.»**

Le juriste chafite, Ibn Hadjar écrit dans son ouvrage intitulé al-fatawa al-fiqhiyya al-koubra (1/149) à propos du traitement de l'obsession et pour répondre à une question portant sur son remède:« Elle a un remède efficace qui consiste à s'en détourner complètement. On peut continue d'en éprouver les effets, mais ceux-ci disparaîtront vite si on ne leur prête pas attention. Voilà ce qui résulte de l'expérience des gens bien assistés (par Allah).

Quant à celui qui cède et s'adonne aux obsessions, celles-ci ne cesseront de s'amplifier chez lui au point de le rendre fou, voire pire. C'est ce que nous avons constaté auprès d'un grand nombre d'obsédés qui n'ont pas pu résisté aux démons. On trouve dans les Deux Sahih une confirmation de ce que j'ai cité, à savoir que la victime d'obsessions doit solliciter la protection divine et s'arrêter. Méditez sur ce remède efficace enseigné à sa communauté par celui qui ne parle pas par pure impulsion.

Sachez que celui qui en est privé est privé totalement du bien car les obsessions sataniques apparaissent spontanément, le damné ne voulant rien d'autre que de plonger le croyant dans l'aberration, la perplexité inhérente à une vie troublée et une âme obscurcie et démoralisée, pour, en fin de compte, le faire sortir de l'islam à son insu:« **Satan est pour vous un ennemi déclaré. Prenez-le comme tel.**» (Coran,36:6).

Ceci vous montre clairement que les obsessions sataniques ne cesseront pour le simple fait de leur chercher une réponse. Ce qui y met fin consiste à solliciter le secours d'Allah Très-haut et à s'en détourner. Nous demandons à Allah Très-haut de vous aider contre Satan le damné.

Allah le sait mieux.